



## Compte-Rendu rencontre habitante du 23 novembre 2022 SECTEUR CENTRE

**Elu-e-s présent-e-s** : Françoise Tesseron, José Mathias, Valérie Du Retail, Jean-Pierre Bertrand, Dominique Joubert.

Une petite quarantaine de présents.

**Mobilité** : Françoise Tesseron, adjointe en charge des Mobilités (entre autres délégations) présente succinctement l'état de la réflexion actuelle sur le schéma des mobilités en cours d'étude. Une réunion publique en janvier / février assurera la restitution de la réflexion avec les axes d'actions envisagés.

**Point sur le secteur Saint-Pierre**, harmonisation des marquages au sol, marquage podotactile, chaussidou repeint, aménagement carrefour pour sécuriser le transit piéton et cycliste. L'hiver risque de reporter une partie des travaux au printemps.

**Avenue du Vercors**, une réflexion en cours pour une mise en sens unique avec voie mobilités douces.

**Accès écoles Chabestan** : sécuriser l'entrée des élèves. Propositions en cours d'élaboration, pour une mise en œuvre au printemps.

**Pour Camille Buffardel**, transit de 800 véhicules / jour qui n'apporte rien au centre-ville. Trouver une solution satisfaisante répondant aux besoins de tous les utilisateurs du centre ville.

**Stationnement vélo** : de nouveaux arceaux à venir sur le centre-ville (derrière la cathédrale, etc)..

**Route de Romeyer et route du col de Rousset** : du fait de l'extension de l'urbanisation sur ces deux routes, travail de concertation avec le conseil départemental pour réduire la vitesse des voitures.

**Route de Ponnet**, réflexion sur un réaménagement privilégiant une voie en modes doux. Possible mise en sens unique partiel (proposition EPORA).

**Remarques et question du public**, trottinettes électriques dangereuses (vitesse). Prendre un arrêté municipal spécifique ? Les vélos sont également pointés du doigt : vitesse, manque d'équipements nocturnes, pas de sonnettes, etc. Entache l'image du cycliste vertueux, confrontation plutôt que respect. Proposition : sensibilisation aux règles de la zone de rencontre (Lien vers le doc sur site). A noter également un manque de signalisations et d'explications de ce qu'est une Zone de Rencontre sur site.

Camions ventouses sur le parking de la médiathèque. Quid des travaux sur l'avenue de la Division Texas ? Ils sont prévus dans le cadre du schéma des mobilités en cours de rédaction.

Interpellation sur les évolutions rue des casernes et la rue du collège : manque de sollicitations, pas d'informations, remise d'une pétition. Suppression du stationnement mal vécue, déchargement impossible. Réponses : le stationnement est interdit depuis des années, comme sur le viaduc, mais pas respecté. Créer deux places de stationnement provisoires ne résout pas le problème car elles seront occupées en permanence. Le déchargement peut se réaliser au milieu de la chaussée, car il ne passe pas beaucoup de voitures. Équipement prochain de quille pour sécuriser les déplacements

piétons.

Quelques informations sur le stationnement du centre-ville, l'étude en cours de finalisation révèle un nombre de places suffisant sur Die, mais avec une tension grandissante sur la disponibilité de ces places au fur et à mesure que l'on s'approche du centre-ville. 20 % des places sont occupées par des véhicules à la journée alors que nous sommes en zone bleue. Si le centre ville reste commerçant, c'est grâce à un stationnement en cœur de ville, non permanent, limité à 1h30.

Remarques et question du public, pourquoi pas un abonnement pour les habitants du centre-ville pour le stationnement ? Illégal sur l'espace public, difficilement réalisable. Une place « médecin » rue Anglaise ? Pour une correspondante du SAMU pouvant être appelée à toute heure.

**Déchets ménagers en centre-ville** : problème d'odeurs l'été au point propre du camping. Ramassage à 5h en centre-ville : très bruyant ! Nécessaire car le camion prend le viaduc à contre-sens. De prochains composteurs ? En principe sur Saint-Marcel, mais en attente du marché à conclure avec le paysagiste conseil. Propreté des points propres pointé du doigt : les élu-e-s de Die ont fait remonter à la Communauté des Communes du Diois les problèmes (volets plastiques absents, manque d'animation tris déchets, etc). Nous relançons auprès de la direction concernée.

**Tags** : Ras-le-bol des tags réguliers sur les façades d'immeubles du centre-ville. Nettoyage possible et gratuit par les services techniques. Mais il reste hélas toujours des traces car le nettoyage a tendance à creuser le crépi. Une pétition déposée. Prévoir une vidéo surveillance, qui pourrait aussi servir aux points propres pour les dépôts sauvages ? Proposer un mur dédié aux tags ? Pour l'instant, le médiateur municipal assure une prévention sur le terrain, à l'écoute des utilisateurs de l'espace public.

**Extinction éclairage public** : 50 % de l'éclairage public est muni de LED. Extinction programmée à partir de 1h du matin. Mais 40 armoires électriques à rénover / installer / moderniser. 15 à 45 000 euros à investir. Remerciement pour l'amélioration de l'éclairage rue des Casernes.

**Point propreté** : demande de pose de toutounettes avec affiche de prévention (celles du centre-ville) vers l'aire de jeux. Le panneau Chien Interdit est dégradé, à remplacer. Bilan relativement positif est réalisé sur l'opération concernant les crottes de chien sur le cœur de ville. Même s'il reste encore à faire vers les quelques propriétaires de chiens ne respectant pas la loi. A noter le démarrage de l'opération Pigeonnier avec le recensement des dortoirs de pigeons en ville début 2023. Il sera ensuite réalisé des pigeonniers contraceptifs pour faire baisser la population des pigeons sur quelques années. Demande de nettoyage des trottoirs, où la balayeuse ne monte pas.

**Divers** : caves humides rue E. Laurens, dû au mauvais état du revêtement de la rue. Stationnement gênant de certains forains les jours de marché (Voir Police Municipale). Place St-Marcel : groupe de travail à venir, ne pas laisser se dégrader le lieu et la situation. Rénover les toilettes de la Comtesse.